INFORMATION SANITAIRE : PECHE A PIED RECREATIVE DES COQUILLAGES

Agence Régionale de Santé Bretagne

Département Santé Environnement

Commune : TREDREZ-LOCQUEMEAU
Lieu : Beg Ar Vorn
Coquillage suivi : Moules (*Mytilus galloprovincialis*)

Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé
Site Déconseillé Site Déconseillé Site Déconseillé

SITE DECONSEILLE
Pour la pêche à pied récréative des coquillages

RISQUE SANITAIRE FORT ET REGULIER

Localisation / Environnement

Ce gisement de moules se situe en pied de falaise, à la limite Nord-Est de la baie de Saint-Michel-en-Grèves. Ce point subit l' influence des cours d'eaux qui se jettent dans la baie (Kerdu, Traou Bigot, Yar et Roscoat) et des rejets de stations d'épuration qui s'y déversent. La pêche à pied récréative de coquillages est interdite dans un rayon de 200 m autour des exutoires du Yar, du Roscoat et à l'Est d'une ligne joignant la pointe de Toul ar Vilin et le clocher de la chapelle Sainte-Geneviève par arrêté préfectoral du 22 septembre 2016.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

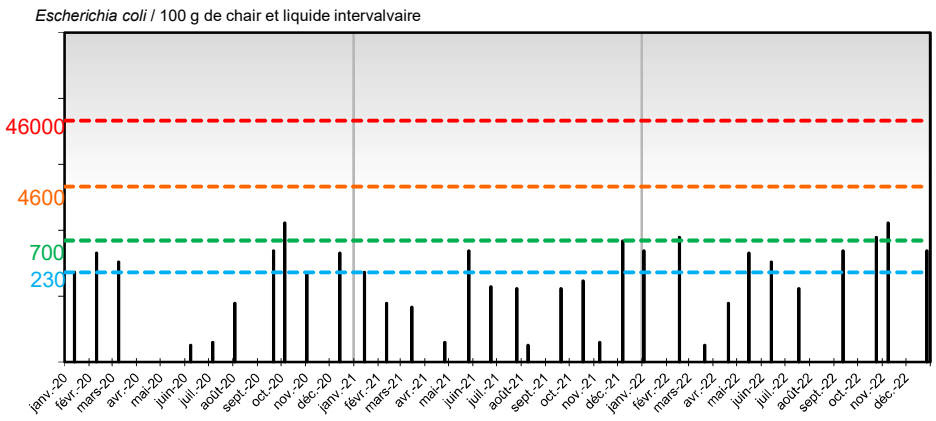

Tableau de répartition des résultats

Paramètre	*Escherichia coli* / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	18	11	4	0	0
Fréquences	54,5%	33,3%	12,1%	0,0%	0,0%

Conclusion

Des résultats révélant une qualité sanitaire moyenne à médiocre persistent. La pêche à pied récréative est déconseillée sur ce site.

La consommation de coquillage ne peut être considérée comme sans risque pour la santé. La cuisson ne peut que réduire ce risque sans pour cela le supprimer.

Pêche à pied responsable

Edité le: 01/03/2023